

Délibération 2022-12-CFVE

**Séance du 29 septembre 2022**

**Extrait du recueil des actes du  
Conseil de la Formation et de Vie Étudiante**

**Règlement de contrôle de connaissances et compétences des formations de l'IUT et ses départements.**

Le Conseil de la Formation et de la Vie Étudiante (CFVE) de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) en formation plénière s'est réuni le jeudi 29 septembre 2022 dans la salle des conseils Nicole Cleuet sur le Site du Mont Houy.

Sur la convocation de M. Abdelhakim Artiba, Président de l'Université et sous la présidence de Monsieur Franck Barbier, Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Étudiante (CFVE)

Le quorum étant atteint,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L613-1 et suivants,

Vu le décret n° 2019-942 du 9 septembre 2019, portant création de de l'UPHF et de l'INSA Hauts-de-France

M. Frank BARBIER donne la parole à M. Ludovic Van Oost, Directeur du Pôle Formation et Vie Étudiante, qui présente aux membres le règlement de contrôle de connaissance et compétences des formations de l'IUT.

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil de la Formation et de la Vie Étudiante adopte à l'unanimité des voix le règlement du contrôle des connaissances et des compétences des formations ; à l'IUT et ses départements, selon documents joints.**

**Pour : 19 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix**

Valenciennes, le 26 octobre 2022

Abdelhakim Artiba  
**Président**



The image shows a blue ink signature of Abdelhakim Artiba over a circular official seal. The seal contains the text 'UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE' around the perimeter and 'Université Polytechnique HAUTS-DE-FRANCE' in the center.